



PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation VTC

« Préparation à l'examen d'habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) »

50h

DE FORMATION

Mixte

DISTANCIEL & PRÉSENTIEL

RS 5637

CERTIFICATION

Certificateur

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur le site de France

Compétences : N°RS 5637 (Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026)

Contexte

L'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission.

Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses.

Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat.

Objectifs Pédagogiques

- Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes
- Maîtriser les éléments de base en matière de gestion générale
- Maîtriser toutes les facettes de la sécurité routière
- Être capable de s'exprimer et de comprendre la langue française
- Être capable de comprendre et de s'exprimer en anglais (niveau A2) dans le cadre de la prise en charge d'un client étranger
- Maîtriser les compétences principales de développement commercial
- Maîtriser les compétences de gestion propre à l'activité de voiture de transport avec chauffeur
- Maîtriser la réglementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur
- Maîtriser les caractéristiques principales d'une conduite alliant maîtrise, confort, sécurité et respect du code de la route
- Être en mesure d'élaborer un parcours d'un point de prise en charge jusqu'au lieu d'arrivée du client tout en communiquant des informations touristiques
- Adopter une posture commerciale adéquate et être en mesure de facturer et faire payer sa course au client
- Gérer les séances de questions / réponses
- Gérer les imprévus, les critiques et les tentatives de déstabilisation

Durée moyenne

50 heures au total, dont 49 heures à distance (examen théorique) et 1 heure en présentiel (examen pratique).

Public

Toutes personnes souhaitant passer l'épreuve d'habilitation pour l'accès à la profession de VTC.

Prérequis

Casier judiciaire B2 vierge, et justifier d'au moins 3 années de permis de conduire.

INTRODUCTION

A Présentation de la formation

5 minutes

- L'équipe pédagogique : présentation de l'équipe pédagogique et technique
- Préparation de la partie théorique
- Préparation de la partie pratique
- Test de positionnement

B Rappel des conditions de passage de l'examen VTC

3 minutes

- Les attendus du référentiel
- L'inscription à l'examen
- L'examen théorique : modalités d'évaluation, grille de notation et admissibilité
- L'examen pratique : modalités d'évaluation, grille de notation

I - PRÉPARATION DES ÉPREUVES THÉORIQUES

A (T3P) La Réglementation du Transport Public Particulier de Personnes

7 heures

Acquérir les compétences communes à la maîtrise de la réglementation

- La réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Les obligations générales relatives aux véhicules
- Les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- La composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Les obligations du conducteur, en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives
- Savoir présenter les documents relatifs au conducteur et nu véhicule
- Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- La réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
- Les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur

Acquérir les compétences spécifiques à la réglementation nationale spécifique des VTC

- Les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière
- Les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique
- Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

B La Sécurité routière

7 heures

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolisme, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Les principes de Conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Savoir prendre en charge les passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

C La Gestion d'entreprise

7 heures

Acquérir les compétences communes à la gestion d'entreprises

- Les principes de base de gestion et de comptabilité
- Les obligations et documents comptables
- Les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
- Les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Les principes de l'amortissement
- Les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU)
- Les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)
- Les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales
- Les différentes formalités déclaratives
- La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
- Les différents régimes sociaux (régime général, régime des indépendants ; comprendre les vieillesse, le chômage, cotisation...)

Acquérir les compétences spécifiques à la réglementation nationale spécifique des VTC

- Établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation
- Calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme)
- Définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente

D Français

7 heures

Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports. Comprendre et s'exprimer en français pour :

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes des clients
- Interroger les clients sur leur confort
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
- Prendre congé des clients

E Anglais

7 heures

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes simples des clients
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
- Tenir une conversation très simple durant le transport
- Prendre congé des clients

F Le développement commercial

7 heures

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)

G Réglementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur

7 heures

- Connaître les dispositions applicables aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière, etc...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

II - PRÉPARATION THÉORIQUE À L'ÉPREUVE PRATIQUE

A Conduire en sécurité et respecter le code de la route

1 heure

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomérations, voies rapides, autoroutes)
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et tirer les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers...)
- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)
- Respecter les distances et marges de sécurité
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)
- Appliquer les principes d'écoconduite

Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

- Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule : Lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateurs), Lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire), Lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesses automatique)
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)

Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement
- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse...)
- Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles...)

B Relation client

Avoir une présentation générale et attitude adaptées

- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
- Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, accueil des personnes à mobilité réduite...)
- Être discret, courtois et respectueux du client

Savoir accueillir le client, se comporter durant le parcours et prendre congé

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret
- Veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...)
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité

Savoir vérifier l'état du véhicule avant et après la prestation

- Veiller au bon état et à la propreté du véhicule

C Construction du parcours et accompagnement touristique

Savoir élaborer et suivre un parcours

- Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
- Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux...)

Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux...)

D Facturation et paiement

Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement

- Calculer le prix de la course / de la mission
- Établir les documents : établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission, et établir une facturation
- Encaisser le paiement, notamment avec le terminal de paiement électronique
- Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission
- Établir une facturation

III - MISE EN SITUATION

La formation pratique (conduite) est subordonnée à la validation de l'examen théorique, à défaut, le stagiaire devra en formuler la demande.

Cette logique progressive permet une préparation optimale à l'examen pratique dans des conditions pédagogiques renforcées.

La mise en situation est une simulation de prise en charge d'un passager de son point de départ à son point d'arrivée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme d'apprentissage en ligne accessible sans interruption
- Accompagnement synchrone sur demande de nos formateurs et de notre équipe pédagogique
- Assistance pédagogique appropriée pour accompagner le stagiaire dans le déroulement de son parcours
- Assistance technique mise à disposition pour toutes difficultés liées aux connexions
- Apports théoriques, QCM, mise en situation
- Mise à disposition d'un véhicule double commande

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement et d'analyse des besoins, ainsi que des tests de positionnement au début, au milieu et à la fin de chaque module
- QCM supplémentaire pour évaluer les acquis tout au long de la formation
- Relevés de connexion sur la plateforme d'apprentissage
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation et attestation d'assiduité

Conditions d'accès

Formation accessible dans un délai de 15 jours ouvrés, aménageable sur demande à un public en situation de handicap.
Pour toutes demandes adressez un mail à contact@clf-formation.fr.

PRIX

1 790 € nets de TVA

Le prix est de 1790 € nets de TVA dont 241 € TTC de frais d'inscription à l'examen auprès de la CMA de votre département.

L'inscription à l'examen intervient dès lors que le stagiaire a réalisé 80% de son parcours de formation en e-learning.

La mise à disposition d'un véhicule double commande pour la mise en situation et l'examen pratique est comprise.



FIN DU DOCUMENT

Merci pour votre attention.